

PRÉSSORIA

VOYAGE SENSORIEL AU CŒUR DU CHAMPAGNE

*Les pressoirs restaurés grâce
au mécénat "fondation du patrimoine"*

P.4

LA VIE DE LA COMMUNE

**Commission municipale
Développement Durable**

P.20

LA VIE DES ASSOCIATIONS

**Une Saint-Vincent
masquée à Ay et Mareuil
sur Ay**

P.22

INFORMATIONS PRATIQUES

**Etat-civil Ay-Champagne
de janvier 2020
à février 2021**

SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

- 3 Nouveauté à la bibliothèque
- 4 Impact crise sanitaire
- 5 Nos amis les animaux
- 5 Prévention grippe aviaire
- 5 Que faire si on trouve un animal ?
- 6 Jumelage. Citoyenneté
- 7 Aides à la rénovation des façades
- 8 UNESCO
- 9 Pressoria, le pressoir Pommery change de nom
- 10 Quartier de la Tour- Aÿ. Bien être animal
- 12 Concours "Maisons décorées"
- 13 Services Techniques
- 13 Application Aÿ-Champagne
- 14 Budget participatif
- 16 Vélos : rappel des règles de circulation
- 17 Pétition Collège Yvette Lundy
- 18 Ecole Mareuil-sur-Aÿ
- 18 Entrepot'
- 19 Anim' Enfance
- 19 Maison de la Famille et de l'Enfant

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- 20 Aÿ Lena
- 20 Saint Vincent
- 21 Soutien Marnais
- 21 Une nouvelle entreprise
- 22 Tribune libre
- 22 Inscription dans les écoles

INFORMATIONS PRATIQUES

- 23 Etat civil
- 24 Nouveaux arrivants



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Côté coteaux, Journal d'informations de la commune d'**Aÿ-Champagne** (Aÿ, Bisseuil et Mareuil-sur-Aÿ), place Henri Martin, 51160 Aÿ-Champagne • Directeur de la publication, **D. LEVEQUE**, Maire • Comité de rédaction Patricia MEHENNI, Agath RABEUX, Frédérique BIANCHINI, Maye BAUDETTE, Sandrine DAILY, Corine MONGEARD et Betty VAN SANTE • Contact mairie : Agath RABEUX • Impression Le Réveil de la Marne à Epernay • Publicité 03 26 56 92 10 • animation@ay-champagne.fr • crédit photo Ville d'Aÿ-Champagne.
Tirage 3 000 exemplaires. Photo de couverture : Mairie d'Aÿ-Champagne.

La bibliothèque d'Aÿ vous propose ses nouveautés

ROMAN ADULTE : *Frangines* de Adèle BREAU, *Des diables et des saints* de Jean-Claude ANDREA, *La louve cathare* de Mireille CALMEL, *C'est ainsi que tout s'achève* de Caroline ERIKSSON, *Solitudes* de Niko TACKIAN, *Yoga* de Emmanuel CARRERE, *Le loup des cordeliers* tome 1, *Le mystère de la main rouge* tome 2 de Henri LOVENBRUCK, *L'anomalie* de Hervé LE TELLIER, *Les aventures de Gilles Belmonte* tome 3 et 4 de Fabien CLAUW, *Ce matin là* de Gaëlle JOSSE, *Le bazar du zèbre à pois* de Raphaëlle GIORDANO, *Eugène et moi* de Katherine PANCOL, *Belle Greene* de Alexandra LAPIERRE, *Retrouve-moi* de Lisa GARDNER, *Les enquêtes de l'inspecteur Higgins* de Christian JACQ, *L'IKABOG* de J.K ROWLING, *N.E.O La chute du soleil de fer* de Michel BUSSI, *Rien ne t'efface* de Michel BUSSI, *Vers le soleil* de Julien SANDREL, *Retrouvailles* de Nicolas SPARKS, *Le crépuscule des fauves* de Marc LEVY.

NOUVELLES ACQUISITIONS SECTEUR JEUNESSE :

Grâce à une subvention obtenue auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, dans le cadre du dispositif de soutien exceptionnel aux acquisitions de collection des bibliothèques dans le contexte de la crise sanitaire, nous avons fait l'acquisition de nouveaux documents en bande dessinée et documentaire jeunesse.



PROCHAINEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE !

Samedi 29 mai : atelier créatif animé par l'artiste Csil dans le cadre de l'exposition « Laisser Filer » qui sera présentée dans les bibliothèques de Tours sur Marne et Magenta.

En partenariat avec la B.D.M, et dans le cadre de la magnifique exposition « Laisser filer », nous proposerons deux ateliers créatifs animés par l'artiste Csil, ainsi qu'une dédicace de ses albums en fin d'atelier. Csil est illustratrice et graphiste, elle vit et travaille dans les Ardennes. Csil tisse des formes et des couleurs dans un univers poétique : textile, objet, broderie, gravure, sérigraphie. Elle est l'auteur d'une quinzaine d'albums et anime des nombreux ateliers créatifs pour les enfants et la famille.

Cette année nous participerons en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Marne, à « Jardin des mots » :

Vendredi 5 juin : une balade dessinée en compagnie de l'illustrateur Pascal REGNAULD

Accompagné de Pascal nous apprendrons quelques techniques pour aborder le dessin au gré de la balade. De quoi passer un agréable moment, lâcher prise en dessinant, découvrir ou redécouvrir notre jolie petite ville !

Samedi 6 juin Spectacle en extérieur « Les haut parleuses »

Petites annonces, astuces, déclarations d'amour, recettes, dictons, idées farfelues ... Ludi et Ferd donnent de la voix dans votre ville et seront vos porte-paroles. Pour récolter vos mots, des boîtes seront installées dans les bibliothèques, les écoles, les mairies...

SERVICE EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Le catalogue en ligne de la bibliothèque vous permet de consulter et de réserver des documents, qu'ils se trouvent à Aÿ, Bisseuil ou Mareuil. Une navette les déposera chaque mois dans la bibliothèque de votre commune.

Avec notre partenaire la B.D.M et son nouveau portail élargi, vous avez la possibilité d'accéder à la presse en ligne, la vidéothèque, ainsi que « tout apprendre ». Vous pourrez également réserver parmi les 300 000 documents mis à votre disposition.

Renseignez-vous vite !

Nous vous rappelons que l'inscription et l'emprunt de documents à la bibliothèque sont gratuits.

Renseignements tél: 03.26.55.41.25

e-mail : bibliotheque.ay@ay-champagne.fr

Catalogue en ligne :

biblicommunenouvelleay-pom.c3rb.org

[f bibliothequecommunenuelleaychampagne](https://www.facebook.com/bibliothequecommunenuelleaychampagne)

Portage
de livre à domicile
les mardi et jeudi
après-midi



Commission municipale Développement Durable

La situation sanitaire nous oblige à réfléchir à notre impact sur l'environnement.

■ **Le confinement a considérablement limité l'utilisation des moyens de transport** et a augmenté le recours au télétravail. Cela a eu pour effet une baisse de la pollution atmosphérique.

■ Dans certains endroits, **les niveaux de pollution ont chuté de façon si drastique** que les habitants ont pu respirer un air pur, admirer le bleu du ciel et la clarté de l'eau des fleuves, ou encore se promener ou faire du vélo en toute sécurité avec leurs enfants.

■ **La biodiversité a pu souffler un peu...** Les poissons, les abeilles, les oiseaux et les animaux sauvages ont repris leurs droits. **Et ça, c'est quand même positif !**

■ **Le confinement a permis aux poissons de se reproduire** sans craindre la sur-pêche et sans être impactés par une pollution des eaux excessives.

■ **Cette année, le climat a été plutôt favorable à la production de miel.** De plus, le confinement a permis la préservation des plantes mellifères car le fauchage des bords des routes n'a pas été réalisé.

■ Grâce à la baisse des activités humaines, les chants des oiseaux ont de nouveau pu se faire entendre. La **LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)** invite à compter les oiseaux chez soi pour les recenser avec l'opération : « **Confinés mais aux aguets** ».

■ **Les animaux sauvages en ont profité pour sortir davantage** de leur cachette et profiter pleinement de leur environnement naturel.

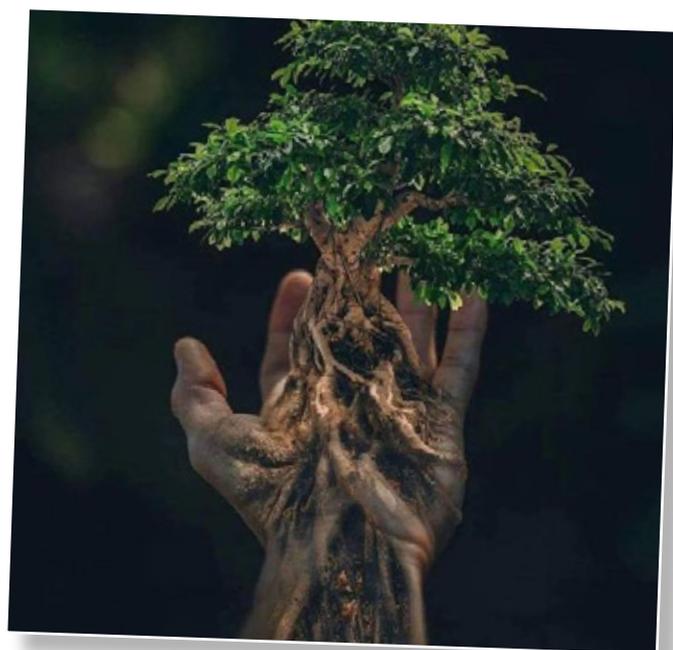
■ L'association **World CleanUp Day France** a profité du confinement pour rassembler les citoyens autour d'une opération de nettoyage numérique en leur proposant de supprimer les mails inutiles, les données

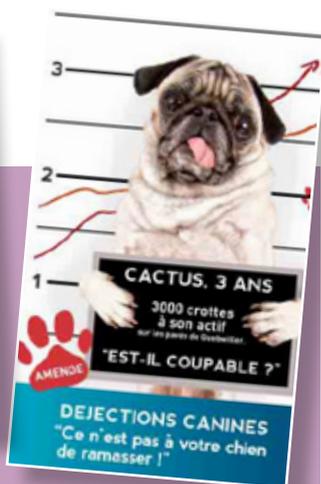
obsolètes ou encore les applications peu utilisées par exemple. En effet, selon l'**ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), **le numérique est responsable de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.**

■ Cette pandémie a nécessité la production en masse de masques et de gants, afin de limiter la propagation du virus. **La gestion de ces déchets est une catastrophe pour l'environnement.**

■ **La pollution de l'air et des eaux a considérablement diminué.** La faune et la flore se sont réappropriés leurs environnements naturels où l'Homme est d'ordinaire omniprésent.

■ En revanche, la création et la gestion de nouveaux déchets ainsi que **la pollution numérique consistent en des éléments néfastes pour l'environnement.**





MA VILLE PROPRE

Ce n'est pas à nos chiens de ramasser...

Et encore moins aux employés communaux !

NOUS AVONS ESTIMÉ LE COÛT DU RAMASSAGE PAR AN À 6 310 €

Pourtant, des distributeurs de sacs pour déjections canines existent...

LE COÛT D'UN DISTRIBUTEUR EST DE 800 €...

... Et ce n'est pas pour les chiens !

Déclarer la détention de volailles, pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

POUR QUI ?

Les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur.

COMMENT ?

Vous pouvez vous faire recenser :

- Auprès de vos 3 mairies (formulaire à remplir sur place)
- En retournant le formulaire « **Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire - Cerfa 15472*02** » complété, daté et signé à votre mairie.

Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/ DDCSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.



QUE FAIRE SI

Je trouve un animal sur la voie publique ?

SI L'ANIMAL PORTE UN COLLIER

S'il s'agit d'un chien ou d'un chat portant un collier ou une médaille avec les coordonnées de son propriétaire, je peux essayer de joindre ce dernier. Je demande aux personnes aux alentours si elles connaissent l'animal et son propriétaire.

SI L'ANIMAL EST TATOUÉ OU PUCÉ

Si l'animal est identifié (tatouage ou puce), je contacte la Police Municipale d'ÿ-Champagne (03.26.55.93.20.) qui est équipée d'un lecteur de puces. La société I-CAD transmettra ainsi le nom du propriétaire.

En dehors des heures d'ouvertures, je contacte le refuge d'Épernay l'AIMAA au 03.26.51.63.21. ou le vétérinaire de garde.

SI L'ANIMAL EST MORT SANS PROPRIÉTAIRE CONNU

L'agent technique se charge du ramassage des petits animaux trouvés morts au bord des routes et également de l'entreposage jusqu'à l'enlèvement par

l'équarrisseur.

Lorsque le propriétaire d'un cadavre d'animal reste inconnu à l'expiration d'un délai de douze heures après la découverte de celui-ci, les services techniques en avisent l'équarrisseur et l'invitent à procéder à l'enlèvement du cadavre.



JUMELAGE - CITOYENNETÉ

La période que nous traversons ne nous a pas permis de mettre en place le conseil municipal de jeunes. Nous y travaillons toutefois en commission.

En fonction de l'évolution de la situation nous organiserons le 9, 10 et 11 juillet 2021 les jeux de l'amitié avec nos villes jumelées.

Notre équipe sera constituée de 5 filles et 5 garçons de 18 à 30 ans habitants Aÿ-Champagne. Un tirage au sort sera fait si nous avons beaucoup de candidatures.



Alors si vous souhaitez représenter notre ville lors de ces jeux, contactez : animation@ay-champagne.fr



les photos nous ont été transmises par la commune de Quaregnon, organisatrice de la dernière édition.



Aides à la rénovation des façades

Dans le cadre de projets de rénovation de façades, la Mairie propose une aide pour les façades visibles de la rue. Celle-ci consiste à inciter et accompagner les travaux de rénovation des façades dans leur globalité, que ce soit de gros entretiens ou remplacements.

L'aide concerne prioritairement les immeubles situés dans l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). A l'extérieur de ce périmètre, l'aide peut s'appliquer aux immeubles allant jusqu'à la période dite de l'entre-deux guerres. La commune de Bisseuil ne possédant pas d'AVAP, l'aide s'applique donc aux immeubles sur les mêmes critères d'ancienneté que précédemment cités et situés dans le cœur du village. L'aide concerne aussi les vitrines de commerce sans limitation d'ancienneté de l'immeuble. Les immeubles collectifs de logement gérés par un office HLM sont exclus du champ d'application.

Les travaux aidés concernent exclusivement la rénovation de façades, de murs de clôture, les travaux de menuiseries et les travaux sur une porte cochère édifiés à l'alignement et des vitrines de commerces situés au droit d'une voie publique ou à usage public. De plus, afin de conserver l'harmonie d'origine, les travaux peuvent comprendre le remplacement ou la remise en état des éléments annexes à la façade, comme les chéneaux, la descente d'eau, le garde-corps, etc...

Le montant de l'aide est limité à 20% de la dépense engagée par le propriétaire avec un plafond maximum de 4 000€ pour les travaux de rénovation de façades et un plafond maximum de 2 000€ pour les travaux de menuiserie et travaux sur une porte cochère.

L'aide est limitée à une fois tous les 10 ans.

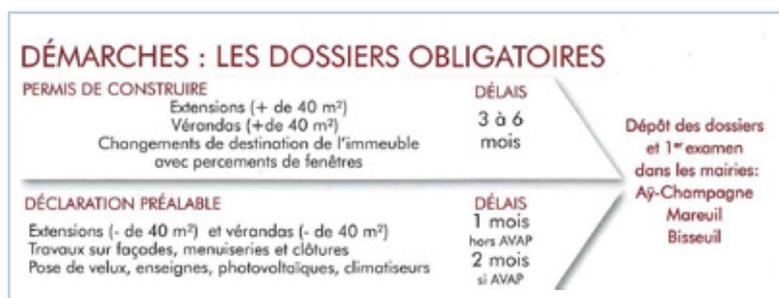
Les trois aides peuvent être cumulées mais cette situation implique un versement en deux exercices budgétaires. Aussi, le montant de l'aide est limité à 20% de la dépense engagée par le propriétaire avec un plafond maximum de 1 000€ pour le traitement des vitrines de commerces. Pour certains dossiers, l'avis de la commission protection et mise en valeur du patrimoine et urbanisme pourra être requis.

Les travaux doivent être exclusivement réalisés par des entreprises ou artisans, inscrits au registre du commerce ou à la chambre des métiers. Toutes demandes

nécessitent d'être déposées à la mairie et composées de toutes les pièces justificatives demandées.

Pour plus d'informations :

Florence RAUCOURT à la Mairie d'Aj.





👁️ Aÿ-Champagne et l'UNESCO

Un patrimoine exceptionnel

Rappelons-nous en 2015, le Comité du patrimoine mondial a inscrit les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie des paysages culturels évolutifs vivants. Merci à Pierre CHEVAL !

Aujourd'hui, l'association présidée par Pierre-Emmanuel Taittinger, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial est la structure de gestion en charge du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a donc pour mission principale de veiller, en coordination avec les services de l'Etat, à la bonne application du Plan de gestion. Elle est le correspondant local du Centre du patrimoine mondial et est en charge de la promotion de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Elle est composée paritairement de collectivités locales et de professionnels de la vigne et du vin de l'appellation Champagne, et soutenue par des entreprises mécènes.

Qu'est-ce qui caractérise cette inscription ?

C'est par son ampleur et sa nature, que le vignoble, dont les coteaux historiques sont la parfaite illustration, est la source

d'approvisionnement indispensable à l'élaboration du Champagne.

La nécessité de voies de communication (canaux, voies ferrées, réseau routier), permettant d'assurer l'acheminement du raisin autant que la commercialisation et l'exportation du Champagne, a amené les Maisons à

s'installer « en entrée de ville », à proximité du vignoble, conférant au paysage son caractère « urbain ». Le développement de la production et de la consommation de Champagne exige de vastes lieux d'élaboration et de conservation. L'utilisation de caves existantes, d'anciennes carrières médiévales, le creusement de nouvelles caves, galeries et caveaux, parfois sur plusieurs niveaux, ont abouti à la création d'un réseau souterrain d'une ampleur exceptionnelle et unique au monde. Il fallait enfin à ce vin unique et prestigieux, mondialement réputé, une architecture à son image de fête, de célébration, de réconciliation, d'art de vivre, dont chaque Maison a fait le reflet de ses origines. Il s'agit bien là du patrimoine de notre territoire, maintenant protégé grâce à cette inscription.

Valeur exceptionnelle de notre Patrimoine

Cette inscription permet donc de profiter d'une meilleure reconnaissance de notre patrimoine qui témoigne de savoirs reconnus dans le monde entier. Ainsi, pour préserver et transmettre les connaissances de notre patrimoine, nous mettons en place des projets de valorisation.

Quelques idées de la Commission municipale VALORISATION DU PATRIMOINE :

- Mettre en place une plaquette regroupant toutes les informations sur ce qui caractérise le patrimoine d'Aÿ-Champagne
- Illumination de certains monuments comme le Kiosque de Mareuil, les églises des trois communes ou encore le Cèdre du Liban, à Mareuil-sur-Aÿ
- Une plaquette sur les trois églises de Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ et Bisseuil est en préparation
- Brochure sur l'œnotourisme
- Un circuit de balades pédestres à Mareuil-sur-Aÿ
- Un livret pédagogique pour les enfants

Pour plus de renseignements sur la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet dédié : <https://www.champagne-patrimoinemondial.org/>



PRESSORIA

Le Centre d'interprétation sensorielle des vins de Champagne, plus connu sous le nom du Pressoir, devient Pressoria – Voyage Sensoriel au cœur du Champagne. Ce nouveau nom crée un trait d'union entre l'histoire de cet ancien centre de pressurage de la Maison Pommery et sa nouvelle fonction.

Pressoria, nom choisi par les membres de la Société Publique Locale a pour vocation d'offrir aux futurs visiteurs une expérience sensorielle unique du « vin des rois » et de ses secrets. L'espace scénographique immersif, ludique, interactif, composé de plusieurs salles à la technologie innovante, permet aux visiteurs de découvrir l'univers du Champagne à travers les 5 sens.

La visite offre un voyage de la terre à la bulle mettant en lumière les travaux de la vigne, des Hommes et le processus d'élaboration du Champagne.

Cette visite se termine par un prolongement de l'expérience sensorielle à travers le goût, en proposant une dégustation pour petits et grands, de Champagne et de jus de raisin.

Composé d'un parcours permanent, d'une boutique, d'une annexe avec salons de dégustations et espace d'exposition, le bâtiment accueille également un bar

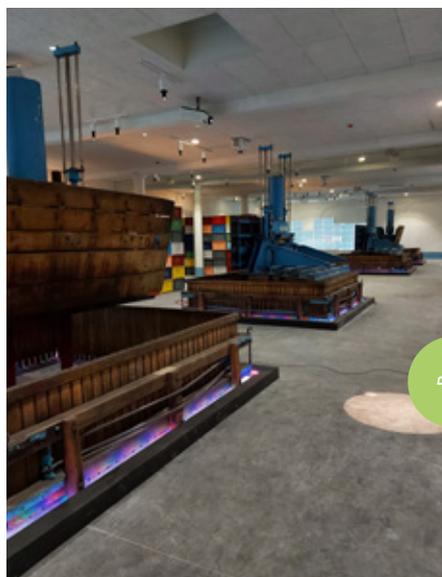
à Champagne et un restaurant gastronomique. Ces lieux offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir dans son intégralité la et le Champagne.

Le restaurant, Instant Terroir, dirigé par Alexandre Fortuné, donne le sentiment d'être au cœur des vignes, grâce à une immense baie vitrée tournée vers les coteaux historiques d'AY-CHAMPAGNE et à un astucieux jeu de miroirs.

Le parti pris du chef : travailler avec des producteurs locaux et des produits de saison et ainsi créer une nouvelle offre de restauration.

La campagne est menée avec le concours de la Fondation du Patrimoine afin de financer les travaux de réhabilitation du bâtiment. En participant, entreprises et particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt ainsi que de contreparties.

www.fondation-patrimoine.org



Pour plus d'informations :

f Pressoria – Voyage sensoriel au cœur du champagne

@ pressoria_voyagesensoriel

✉ victor.canchon@lepressoirenchampagne.com



Au quartier de La Tour : Un élan de générosité autour du bien-être animal

Un petit abri sous un balcon, des couvertures, une stérilisation et de la nourriture ont contribué au bien-être de trois chats errants du quartier de La Tour. Conduite par Plurial Novilia Groupe Action Logement, une association de protection des bêtes et les habitants de l'immeuble, cette action témoigne de la volonté de la municipalité de sensibiliser à l'éthique animale.

L'action est touchante à plus d'un titre. Grâce à la mobilisation de plusieurs habitants du quartier de La Tour, de l'association « **La main alapatte** » et du groupe de travail sur la place de l'animal dans l'habitat de Plurial Novilia Groupe Action Logement, trois chats errants ont trouvé une nouvelle vie depuis quelques mois à Aÿ-Champagne.

« **Cette initiative démontre que l'animal est un facilitateur d'échanges et qu'il peut susciter de véritables élans de générosité** » lance Elisabeth Lesage, chargée de clientèle au sein de l'organisme logeur.

Les trois petits chats vivaient dans un regard d'égout depuis un certain temps. Nourris par les habitants dans différents lieux, ils erraient dans des conditions peu satisfaisantes en matière d'hygiène de vie pour eux et la collectivité. « **Nous avons alerté l'association qui a pris en charge la stérilisation des chats dont l'un a été adopté depuis** » souligne la chargée de clientèle.

L'opération a été conduite de main de... maître.

Deux jeunes agéennes bénévoles ont attendu plu-

sieurs heures dans leur voiture pour les attraper et les conduire chez un vétérinaire. Replacés dans leur « **territoire** » après stérilisation, les animaux n'ont pas été livrés à eux-mêmes. Leur retour était même très attendu et un véritable fan club s'est constitué autour d'eux.

L'association « **La main alapatte** » et le groupe de travail de Plurial Novilia Groupe Action Logement ont amélioré leur quotidien, veillant à ce qu'ils puissent vivre dans de bonnes conditions. Un petit abri discret et facile d'accès a été aménagé sous l'un des balcons du PIJ de l'espace La Tour. Les gamelles sont bien rangées et les chats peuvent passer des moments ou des nuits à l'abri des intempéries, surtout l'hiver. L'espace a été confectionné par un monsieur très bricoleur avec quelques morceaux de palettes alors que des tricoteuses amélioreraient le confort du lieu en réalisant de petites couvertures. « **La solidarité a été intergénérationnelle. Les petites filles d'une habitante ont pris l'habitude de venir nourrir les chats. Elles téléphonent souvent à leur mamie pour leur demander de bien**

Les jeunes et les anciens se sont impliqués fortement dans cette action





L'animal est un facilitateur d'échanges dans un quartier

prendre soin d'eux. Nous leur avons demandé de trouver un nom pour chaque chat », précise Elisabeth LESAGE. Caline, Leuky et Salem ont été choisis par les enfants.

L'ADOPTION AU FINAL

Depuis le 1^{er} janvier 2021 une nouvelle association, « **Les aristochats 51** », a pris le relais de l'action menée par « **La main alapatte** » en 2020. Elle travaille, dans le cadre d'une convention, en étroite collaboration avec la commission sur le bien-être animal créée par la municipalité. « **Il faut se féliciter de l'aide apportée par La main alapatte, par la mairie et tous les amoureux des chats. De notre côté nous passons tous les mois un coup de fil aux personnes nourricières afin de nous assurer que tout se passe bien** », précise Elisabeth Lesage. C'est en juillet 2019 que Plurial Novilia Groupe Action Logement a constitué ce groupe de travail à la suite d'une enquête sur la place de l'animal dans les immeubles dont il a la gestion. Elle a montré que les bêtes étaient souvent considérées comme des nuisances. En cause les aboiements, les dégradations et... les dé-

jections canines. « **Nous avons identifié les problèmes et lancé des actions de sensibilisation pour améliorer la place de l'animal dans l'habitat. L'action organisée à Aÿ-Champagne est un bon exemple.** »

Créer des abris pour les chats n'est pas, cependant, un but en soi. L'important est que les animaux soient stérilisés, trouvent des conditions de vie décentes et plus tard des maîtres. Car le fin mot est bien sûr l'adoption même si la mobilisation des habitants du quartier de La Tour a été un formidable vecteur de solidarité.

Jean Batilliet

D'autres actions sur l'habitat

La rénovation de l'habitat est l'une des autres actions conduites par Plurial Novilia Groupe Action Logement dans le quartier de La Tour. 6 immeubles, représentant 43 logements, ont fait l'objet de travaux extérieurs et intérieurs qui ont été achevés en mars. Ils comprennent notamment la mise en place d'une isolation thermique, le remplacement des menuiseries extérieures avec volants roulants, l'isolation des plafonds hauts des caves, le remplacement des portes de hall, l'embellissement des parties communes (peinture, carrelage des halls, boîtes aux lettres), la rénovation de l'interphonie avec visiophone, le remplacement des portes d'accès aux caves et celui des menuiseries des parties communes.

A l'intérieur les travaux ont porté sur l'amélioration du système de ventilation, la mise en sécurité électrique, le remplacement des chaudières par des modèles moins énergivores, la mise en place de robinets thermostatiques sur radiateurs et le remplacement des portes palières des logements.



Un petit abri a été confectionné sous un des balcons de la Tour



Concours de décorations de Noël

Du 6 au 26 décembre dernier, la commune a organisé un concours de décorations de Noël. Ce concours a récompensé trois catégories : balcons, maisons et extérieurs décorés.



Les premiers prix ont été attribués à :

- **Claudine MARSON** d'Aÿ pour la catégorie balcons décorés
- **Romuald LAURIN** de Bisseuil pour la catégorie des maisons décorées
- **Evelyne SERRALUNGA** d'Aÿ pour la catégorie des extérieurs

Ils ont ainsi reçu un bon de **75 euros valable au restaurant Avarum**.

Les seconds prix ont reçu un **bon d'achat valable à la brasserie Henri IV**, et enfin les troisièmes prix ont obtenu un **bon de 25 euros valable auprès de la Maison Baillet**.

Trois lots de consolations ont également été distribués.

La remise des récompenses a été réalisée par **Brigitte PHILIPPE**, adjointe au maire en charge de la qualité de vie.



Services Techniques Municipaux

Une nouvelle organisation

Départ en retraite de Thierry TUFFIN, responsable des services techniques

Thierry a d'abord intégré le CCAS d'Aÿ pour assurer les fonctions d'encadrant technique du 1^{er} chantier d'insertion du 1/11/1997 au 31/10/2001 puis du 2^{ème} chantier d'insertion du 19/08/2002 au 15/06/2006

Il a ensuite intégré les services techniques de la commune d'Aÿ pour assurer les fonctions

- de responsable de l'entretien et de la maintenance des bâtiments communaux à compter du 16/01/2006
- de responsable des services techniques de la commune à compter du 01/01/2007

Il a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2021.

Nous lui souhaitons une belle retraite !

Belle retraite également à :

Gérald IZARD retraité au 1/9/2020

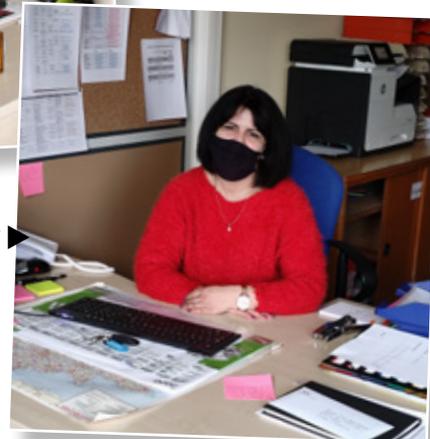
Claude THEILL retraité au 1/12/2020

Florence OUY et Patrice THIEFFENAT

retraités au 1/1/2021



Michael COURTONE
et Annabelle FERNANDEZ



- Michael COURTONE, électricien pour la commune reprend les fonctions de responsable des services techniques

- Bienvenue à Annabella FERNANDEZ, qui depuis le 1^{er} février assure les fonctions de secrétaire des services techniques

CONTACT :

secretariatst@ay-champagne.fr

03.26.55.16.50

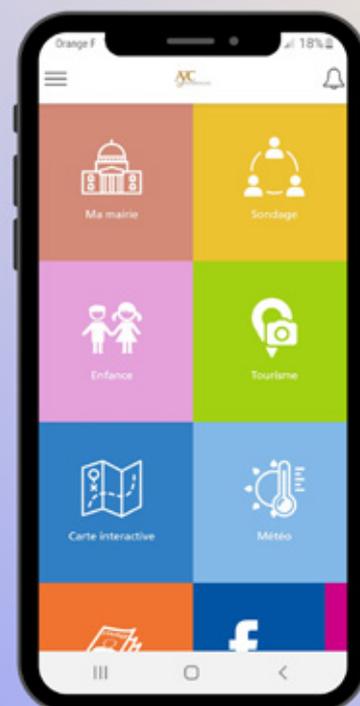
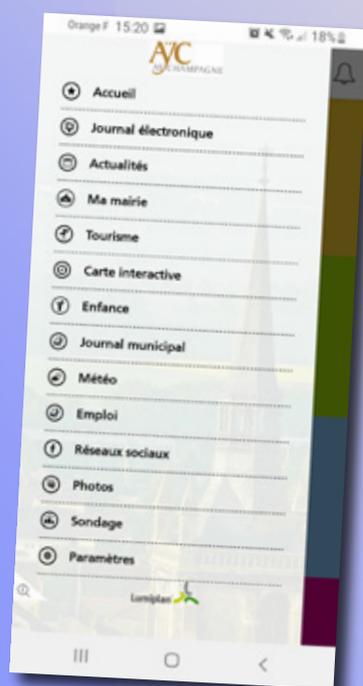
Aÿ-Champagne sur votre mobile

Vous pouvez désormais télécharger l'application d'Aÿ-Champagne sur Ios ou Android.

Nous vous proposons des sondages et aussi la possibilité de nous envoyer des signalements.

Activez les notifications pour recevoir les actualités selon vos préférences !

L'interface est intuitive et optimisée pour votre smartphone.





Budget participatif : une première couronnée de succès

Une aire de jeux pour enfants, un festival « Zéro déchets » et un salon d'objets décoratifs ont été retenus dans le premier budget participatif mis en place par la municipalité. Destinées à permettre aux habitants de s'impliquer dans les choix budgétaires de la commune, en proposant des actions liées au bien vivre dans la cité, ces initiatives vont être réalisées grâce à une enveloppe globale de 20 000 euros. « Côté Coteaux » présente les trois projets sélectionnés.



1

1 - UNE AIRE DE JEUX AVEC GRANDE PYRAMIDE, TOURNIQUET, NACELLE, RANGE TROTTINETTES...

Bertille et Jeanne savourent leur bonheur. Agées respectivement de 11 et 8 ans, les jeunes sœurs vont pouvoir faire partager le plaisir que leur procure les jeux installés sur la plage de Saint-Hilaire, en Vendée, lorsqu'elles passent des vacances chez leur papy Bernard. « Nous avons proposé la création d'une nouvelle aire de jeux pour enfants et adolescents comme il en existe une à Saint-Hilaire », explique Bertille.

Elles ont mûrement réfléchi à leurs propositions. « Nous avons pensé que nous pourrions l'installer à côté du petit parc qui se trouve au bord du canal » ajoute Jeanne. Leur projet a été minutieusement ficelé, illustré par des photos présentant les jeux susceptibles d'être installés dans ce parc.

Tout y est : le nom des attractions, leurs dimensions, leur prix et l'âge du public auxquels elles s'adressent. Jeanne se verrait bien monter dans la tyrolienne de **25 mètres de long** ou grimper dans la pyramide en forme de **toile d'araignée de 3,50 mètres**. Les deux sœurs ont aussi songé à un tourniquet, une nacelle, un range trottinette de 6 places et à une table de ping pong. « Nous avons fait des recherches sur un site Internet pour réaliser notre dossier et diversifier nos propositions », précise Bertille.

Avec Jeanne elle s'est régalée à surfer sur un site d'équipement pour collectivités www.magequip.com pour trouver des idées qui rentrent dans les clous du budget participatif.

Un moment ludique et éducatif.

2 - UN OBJECTIF « ZÉRO DÉCHET » ET UN FESTIVAL

Leur projet s'inscrit dans les pas des initiatives au service du développement durable. « Nous voulons poursuivre la dynamique portée par la commune en matière de réduction des déchets. D'une manière pédagogique et non culpabilisante » lancent Catherine PIERLOT, Emilie JACQUART et Arnaud REYBOIS.

Leur idée : créer un collectif Zéro déchet qui prendrait la forme d'une « Association locale Zero Waste ».

De nombreux groupes existent déjà en France et réunissent, sous cette bannière, des citoyens et des associations. « Ils promeuvent la démarche zéro déchet et zéro gaspillage grâce à des campagnes et des actions menées sur le territoire au niveau local » souligne Emilie JACQUART.



Avantage de cette démarche : profiter de l'expérience, du réseau, des supports et des programmes d'accompagnement de Zero Waste tout en restant indépendant financièrement et stratégiquement au niveau local. Juste relié par une charte d'engagement réciproque. « *La première action est déjà programmée* » commente Arnaud REYBOIS.

En l'occurrence la création d'un « Festival du zéro Déchet ». Il proposerait temporairement un espace d'échanges et de propositions sur cette thématique avec, à la clé, des possibilités d'actions collectives. « *Le temps d'un week-end la commune d'Aÿ-Champagne pourrait s'imaginer sans déchets* » lance Catherine PIERLOT. Le trio imagine déjà une manifestation ludique associant conférenciers spécialistes, projections, débats, marché artisanal en lien avec le zéro-déchet, épicerie vrac, concert. Mais aussi des ateliers de sensibilisation à destination des enfants et un atelier compost avec la FREDON.

FREDON est un réseau d'expertise dédié à la santé des végétaux qui mène des actions de surveillance, de prévention voire de lutte contre les espèces impactant les végétaux, l'environnement et la santé en accompagnant, conseillant, formant et sensibilisant différents publics.

Reste maintenant à créer l'association, à sensibiliser des partenaires et à constituer un maillage de compétences pour y parvenir.

3 - TENDANCE « LOVE ON THE ROCKS » POUR CHRISTELLE

Dans son petit atelier de la rue Roger Sondag, les objets décoratifs se chevauchent. Des magnettes, ces petites pièces que l'on colle sur la porte d'un frigo, à des cailloux ou galets sur lesquels sont peints des cœurs ou d'autres symboles. Christelle Kowalezyk fait partie des milliers d'adeptes de « Love on the rocks », littéralement « l'amour des pierres ».

Cette activité consiste à répandre un peu de bonne humeur, gratuitement, en disséminant des cailloux peints

un peu partout. « *C'est un loisir créatif qui consiste à peindre des galets et à les déposer dans la nature. Ensuite on partage leur découverte sur les réseaux sociaux* » explique la jeune femme.

L'activité de Christelle ne se réduit pas à ce mouvement. Tout poétique soit-il. « *J'aimerais organiser une manifestation qui pourrait se tenir sur le marché d'Aÿ-Champagne ou dans un espace de la cité. Pour l'instant les choses ne sont pas encore figées.* »

Ce rendez-vous pourrait réunir des créateurs de ces petits objets décoratifs et présenter leur production multi-formes. Avec l'exigence de l'authenticité et de la singularité.

Toutes les pièces de Christelle, des magnettes à la peinture sur ardoise, sont en effet réalisées à la main avec un maximum de produits naturels et de récupération. « Et tout peut être personnalisé, transformé ou détourné » souligne-t-elle.

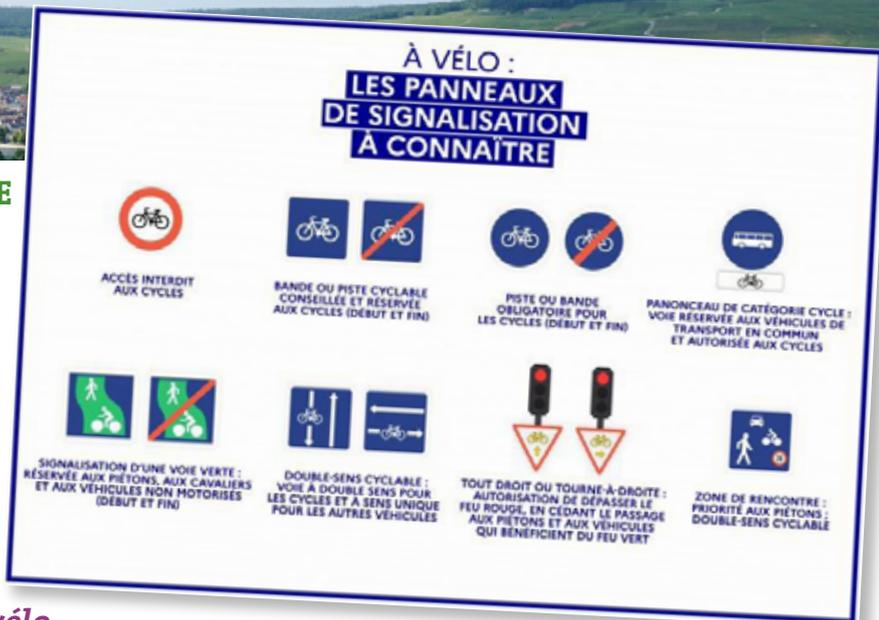


Pistes cyclables

En plus d'être bonne pour la santé, la pratique du vélo garantit la distanciation sociale tout en offrant une mobilité efficace et respectueuse de l'environnement

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES SIMPLES...

- En ville, les cyclistes doivent emprunter les pistes ou les bandes cyclables qui leur sont dédiées et circuler du côté droit lorsqu'ils sont face à la route. Si la chaussée est bordée de chaque côté par l'une de ces voies réservées, les utilisateurs doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes ;
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes doivent circuler sur le côté droit de la chaussée ;
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raison-



nable et de ne pas gêner les piétons ;

- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30 ;
- Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée ;
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton ;
- Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas ;
- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires ;
- À vélo, il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit ;
- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteur ou passager d'un cycle. Ce casque doit être attaché ;



**COLLEGE
YVETTE LUNDY D'AY**

**CLASSES SUPPRIMÉES,
ÉLÈVES SACRIFIÉS !**

**TOUS MOBILISÉS CONTRE LA
DEGRADATION DES CONDITIONS
D'ENSEIGNEMENT !**

2 classes supprimées

31 élèves par classe

Enseignement dégradé

Projets annulés

Des postes menacés

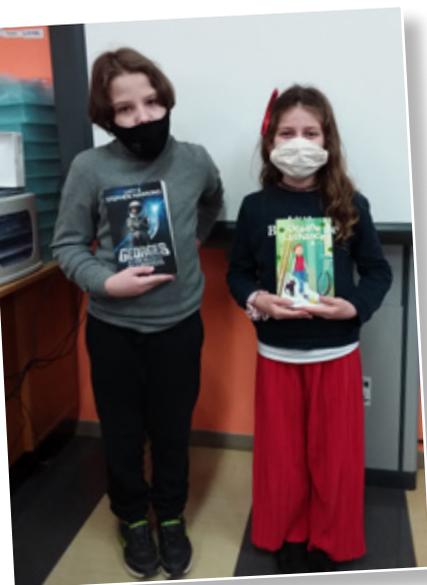
**Protocole sanitaire
impossible**



**Signez
la pétition !**



La lecture orale à l'honneur à l'école élémentaire Pierre Dupré



Le buste bien droit, le regard balayant l'auditoire, le ton est juste et le rythme est varié. Nos lecteurs ont entre 8 et 10 ans mais maîtrisent déjà très bien l'art de la lecture orale. Ils s'appellent Benjamin, Robin, Axel, Noa, Margaux et Nina et sont les finalistes du concours « **Les petits champions de la lecture** » de l'école élémentaire Pierre Dupré.

Pendant trois mois les élèves de la classe de CM1/CM2 se sont entraînés à lire des textes oralement : travail de l'intonation, des liaisons, du regard, de la posture, afin

de participer à ce concours national de lecture orale. L'aboutissement de la première étape du concours est une lecture oralisée de chaque élève, d'une durée de trois minutes, d'un texte qu'ils ont eux-mêmes choisi. Après une phase de sélection, lors de laquelle chaque élève a lu devant ses camarades de classe, six finalistes

(3CM1 et 3CM2) ont été sélectionnés par l'enseignant et les élèves, qui se sont basés sur des critères objectifs définis afin d'attribuer des notes à leurs camarades.

Puis le jeudi 4 février, nos 6 petits champions ont réalisé une nouvelle lecture orale devant un jury d'adultes composé de : Monsieur Martin bibliothécaire de Mareuil sur Aÿ, Madame CHARBAUT représentant la commune déléguée de Mareuil-sur-Aÿ, Madame Rebours de l'éducation nationale, Madame Joho AESH et Monsieur TEDESCHI leur enseignant.

Les mains sont parfois tremblantes en début de lecture, le trac se lit dans les yeux des participants impressionnés mais une fois lancés, ils délivrent tous des lectures de grande qualité.

C'est Margaux qui l'emporte dans la catégorie CM1 pour sa lecture très expressive d'un extrait des aventures d'Océane Lachance.

Dans la catégorie CM2, notre petit champion de lecture est Benjamin pour sa lecture très maîtrisée d'un extrait de « Georges et les secrets de l'univers ». Il représentera notre école lors des sélections départementales. Souhaitons-lui bonne chance pour la suite du concours !



L'ENTREPOT'

En tant qu'acteur de l'éducation populaire, le service jeunesse se doit de faire preuve d'imagination et d'adaptation en cette période quelque peu compliquée.

Les animateurs et les jeunes adhérents de L'ENTREPOT' proposent de nouvelles actions à destination des jeunes mais pas que. Nous vous proposons déjà l'éco-balade qui a débuté le 3 février 2021 et pour laquelle nous allons y ajouter une petite nouveauté à partir du 15 mars.

Le 15 mars 2021, l'équipe d'animation a proposé de se retrouver à l'occasion du lancement de « L'émission de L'ENTREPOT' ». C'est une petite nouveauté à destination de l'ensemble des habitants.

Les animateurs et certains jeunes vous donnent rendez-vous tous les soirs (du lundi au vendredi) à partir de 18h45 pour passer un agréable moment.

N'hésitez pas à nous encourager car les débuts ont été difficiles... De plus, si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité de participer à cette émission. Mais ce n'est pas tout, d'autres projets réalisés par les jeunes sont en cours de conception et verront peut-être le jour prochainement.





ANIM'ENFANCE

ANIM'ENFANCE est toujours pleine de projets et œuvre activement en faveur des enfants de la crèche « Les Grapillons » à Aÿ-Champagne. Elle finance les sorties, les spectacles, les intervenants. A cause de la crise sanitaire, certaines de nos sorties ne peuvent avoir lieu.

Au mois de décembre 2020, nous avons assisté à un spectacle de Noël adapté aux enfants, « Joyeux Noël Monsieur Hibou », un moment de plaisir, plein de tendresse et de surprise. A la fin du spectacle nous avons eu la surprise du Père-Noël dans son magnifique traîneau, les enfants étaient ravis.

Cette année 2021, nous avons Yaël l'intervenant en musique qui nous propose une fois tous les mois de venir nous éveiller aux différents sons des instruments. Moment très attendu des enfants. Sans oublier les fêtes calendaires que nous aimons célébrer aux Grapillons, comme l'Epiphanie, la chandeleur et bientôt le carnaval. Au mois de janvier et février petite nouveauté, les



Grapillons ont découvert un moyen de locomotion qui n'est plus utilisé, avez-vous deviné ! Un tour de calèche avec Kazars le cheval de trait dirigé par Henry le cocher et accompagné par M. GOUTORBE Bertrand le papa de Gaston. Nous sommes allés sur deux matinées à la découverte d'Aÿ-Champagne avec deux groupes d'enfants différents.

Sortie ludique et écologique qui a fait le bonheur de tous.

Plusieurs rencontres sont prévues, la visite de la mini-ferme au mois d'avril, la semaine spéciale petite enfance au mois de mars...et notre baby-broc le samedi 17 avril 2021. Qui a dit que l'on s'ennuyait aux Grapillons ?

A bientôt pour de nouvelles aventures.



L'enfant de moins de 3 ans a une curiosité naturelle. L'art lui propose des expériences sensorielles pluridisciplinaires. Il existe une multitude de formes d'arts : les arts visuels (peinture, dessin...), les arts de la scène (cirque, danse, théâtre), le cinéma, la photographie, la musique et bien d'autres encore. Cette diversité permet une multitude d'expérimentations. En réalisant ce projet, Céline, l'animatrice de la MFE souhaite offrir à l'enfant et à l'adulte qui l'accompagne une ouverture sur le monde, une découverte de l'art à la fois simple et ludique.

Celui-ci se fera sous forme d'ateliers déclinés en plusieurs séances, à la MFE, animés par Céline, Monique, bibliothécaire d'Aÿ-Champagne, Aurélie, art-thérapeute ou encore Sandra, assistante maternelle. Les séances seront ouvertes, sur inscription, aux familles ainsi qu'aux assistantes maternelles du territoire cantonal Epemay-1. Le Multi-accueil des Grapillons ainsi que l'EHPAD Jean Collery d'Aÿ-Champagne se sont associés à ce projet. Une exposition des œuvres réalisées est envisagée en juin sous réserve que le contexte sanitaire le permette d'ici là.

Programmation des ateliers

- **Découverte des livres** avec Monique le lundi 22 mars de 10h à 11h
- **Séances d'art thérapie** avec Aurélie le mardi 23 mars de 9h15 à 11h30
- **Création d'un théâtre d'ombres et de ses personnages** avec Céline le mercredi 24 mars de 11h à 12h ou de 14h à 15h
- **Art en comptines** avec Sandra le jeudi 25 mars de 9h30 à 10h30
- **Séances d'art thérapie** avec Aurélie le samedi 27 mars de 9h15 à 11h30
- **Les empreintes de bouchons** avec Céline le mardi 6 avril 2021 de 10h à 11h
- **Empreintes et découpage de mains** avec Céline le mercredi 5 mai de 10h à 11h
- **Exposition des œuvres réalisées** le samedi 26 juin avec concert de la troupe « ECHOLALIE », goûter et verre de l'amitié.



Aÿ-Lena

Par une belle matinée de décembre, l'association Aÿ-LENA a tenu un stand pour vendre du beurre de karité et recueillir des cartouches d'encre afin de récolter un complément financier pour réaliser le projet de construction d'une unité de production de beurre de karité à Léna.



Une Saint-Vincent masquée

La traditionnelle fête de la Saint-Vincent s'est cette année adaptée à la situation sanitaire. La cérémonie a donc été restreinte ce dimanche 24 janvier.

Le prêtre Michel COUVREUR a ainsi célébré la messe de manière enthousiaste, en tant que fils de vigneron et membre de la confrérie Saint-Vincent, accompagné par le diacre Patrice Pitois également fils de vigneron.

Pour l'occasion René GOUTORBE, président de la confrérie, a voulu offrir un souvenir de cette Saint-Vincent aux vignerons, malgré l'impossibilité de faire la passation du bâton.

Afin de profiter pleinement de l'événement, une visite du Centre d'interprétation sensorielle des vins de Champagne a été organisée. D'après Victor CANCHON, directeur du Centre, il est important de le présenter aux professionnels et d'associer les vignerons au projet.

Cette découverte fut fortement appréciée par les membres de la confrérie, qui en deviennent les ambassadeurs auprès de leurs clients et des touristes.

La confrérie Saint-Vincent de Mareuil-sur-Aÿ s'est réunie cette année 2021 en respectant le protocole sanitaire. La messe a été célébrée par le prêtre Léonard NADEMBEGA, pas de vin d'honneur ni de passation de bâton, Alain COCTEAU en prendra soin une année supplémentaire.

A cette occasion, le président Xavier CHARBAUT, a évoqué les étapes essentielles pour la profession, puis précisé les effets de la crise sanitaire sur le plan organisationnel et commercial. Il a enfin conclu sur la récolte 2020, qui a été d'une excellente qualité malgré la présence d'oïdium dans certains secteurs.



Parce que nous pouvons tous être touchés par la maladie Découvrez le magasin caritatif **Au soutien Marnais**

Ce magasin situé dans la rue de l'hôpital d'Épernay est ouvert à tous du mardi au samedi de 10h à 17h30 non-stop.

Le magasin propose :

- Vêtements adultes et enfants
- Livres et dvd
- Chaussures
- Vaisselle
- Bibelots



Rayons de vêtements homme, femme et enfant

Le but de ce magasin est d'aider financièrement les patients de la Marne atteints du cancer pour leur permettre de bénéficier de l'aide à domicile (faire les courses ou des tâches ménagères...) ou se faire plaisir tout simplement afin d'oublier quelques heures la maladie.

Les tarifs des articles proposés débutent à 10 centimes, ils sont très accessibles ce qui permet d'octroyer du pouvoir d'achat aux personnes ayant des difficultés financières suite à la crise du COVID notamment les étudiants.



Une partie du rayon jouet

Les objets proposés sont de seconde main, en très bon état permettent, par leur achat, de faire une action écologique et solidaire. De plus tous les objets sont triés, vérifiés et désinfectés.

Adresse : 150 rue de l'Hôpital Auban Moët
51200 EPERNAY
Téléphone : 06 69 92 08 42
Mail : ausoutienmarnais@gmail.com
Facebook : Au soutien Marnais



Rayon vaisselle et bibelots



Après près de 20 ans d'expérience en cabinet d'expertise comptable, j'ai pris la décision de créer mon activité et de proposer aux entreprises de sécuriser leurs pratiques en gestion sociale et les échanges avec leurs salariés.

Parce que le social doit être un outil de pilotage pour l'entreprise, une source d'action de progrès. Agir sur les composantes du social devient une ressource pour l'entreprise.

Je suis donc à même d'accompagner les dirigeants, DRH et experts-comptables :

- En proposant par exemple des audits de conformité de la paie, des contrats de travail
- En proposant des formations sur les pratiques de la paie
- En proposant de gérer la paie digitalisée des TPE et PME et notamment la gestion des congés payés.

Je suis à votre disposition pour tout échange

Sabine DEQUAIRE-PRIN
contact@sdp-paie-rh.fr



La Citadelle
Rue de l'Industrie
51160 Ay-Champagne
06.15.13.68.70





Tribune des élus de la liste Agir Ensemble

Cela fait maintenant un peu plus de 7 mois que nous sommes élus sans que nous ayons eu la possibilité d'aller à votre rencontre autant que nous l'aurions souhaité. Cette tribune nous permet de vous partager notre ressenti à l'issue de ce premier semestre.

Tout d'abord, nous nous sommes réjouis que le dernier conseil municipal ait été diffusé en direct sur Facebook. C'était d'ailleurs l'un des points de notre programme. Nous regrettons néanmoins la médiocre qualité de la diffusion mais également de ne pas en avoir été préalablement informés.

Très investis dans nos fonctions d'élus, nous déplorons le peu de visibilité et d'échanges sur l'avenir de Ay-Champagne. En effet, les débuts sont poussifs : 7 mois après le début du mandat, alors que le vote du budget approche, plusieurs commissions, parmi des plus importantes, ne se sont toujours pas réunies ni en présentiel, ni en visio-conférence !

Quelles seront les priorités dans la réfection des voiries, dans la rénovation des bâtiments ?

Mis à part le label touristique « Petite Cité de Caractère » porté par Corinne MONGEARD lors du précédent mandat, quels seront les axes de développement pour l'attractivité du territoire sur l'ensemble de la commune nouvelle et quels seront les choix dans la préservation de notre patrimoine ?

La municipalité soutiendra-t-elle nos commerces locaux ?

Cela fait plusieurs mois que nous avons proposé la mise en place d'AY-Chèques à l'image de ceux mis en place à Epernay, Sézanne ou Montmirail. Ce sont des chèques à utiliser chez les commerçants d'Ay-Champagne dont le montant est bonifié par la commune : un moyen de soutenir à la fois nos commerçants et le pouvoir d'achat de nos habitants !



Tribune des élus de la MAJORITÉ

Une grande préoccupation de nos élus est l'annonce de fermetures de classes au Collège Yvette Lundy (une en 6^{ème} et une en 5^{ème}). Une des répercussions de cette décision sera de voir des classes de 30 élèves, voire plus, à la rentrée prochaine !

L'équipe enseignante nous fait savoir que certaines classes sont déjà trop petites pour les effectifs actuels, sans compter que certains élèves sont accompagnés constamment de leur AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap).

A cela s'ajoute la difficulté pour les enseignants à mettre en place une pédagogie différenciée et assurer un suivi optimal de tous les élèves, notamment de ceux qui sont en grande difficulté ou qui relèvent de l'enseignement adapté (30 enfants concernés).

Les classes de 30 ne permettent pas une prise de parole facile pour les élèves.

Les enseignants avaient des projets qu'ils ne pourront pas réaliser en raison de la baisse des moyens.

Il sera plus difficile d'appliquer le protocole sanitaire et de maintenir une distanciation physique raisonnable entre les élèves dans les salles et de préserver leur santé. Nous souhaitons une école inclusive et qui garantisse l'égalité des chances pour chaque élève !

Nous avons décidé de relayer la pétition des parents d'élèves sur notre site et nous avons proposé aux Maires d'autres communes de la CCGVM, concernés également par ces fermetures de classes, de faire de même.

Depuis la crise de la COVID 19, nos enseignants (maternelles, primaires et secondaires) ont su s'adapter, être ingénieux pour poursuivre leur enseignement et garder le lien avec leurs élèves et leurs familles, y compris pendant les périodes difficiles de confinement total.

Ils méritent notre soutien et notre solidarité !

Merci à eux !



VILLE D'Aÿ-CHAMPAGNE

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires (dont passage des grandes sections de maternelles vers les CP)

pour la rentrée 2021/2022 auront lieu

du 08 MARS au 19 MARS 2021 en mairie

Venir avec le Livret de Famille et un justificatif de domicile

ÉTAT CIVIL (de janvier 2020 à février 2021)

NAISSANCES

Eline **POTIER LOISEAU** née le 2 Janvier 2020 à Châlons en Champagne
 Cléa **GIGERICH** née le 12 Janvier 2020 à Châlons en Champagne
 Mariam **BAH** née le 18 Mars 2020 à Epernay
 Laurie **LARBRE** née le 31 Mars 2020 à Epernay
 Luna **LHOTELIN** née le 19 Juillet 2020 à Epernay
 Eléonore **BRULÉ** née le 12 Mai 2020 à REIMS
 Camille **LACAILLE** née le 20 Novembre 2020 à EPERNAY
 Ilyana **HERNANDEZ** née le 24 Janvier 2021 à EPERNAY

DÉCÈS

Denise **GILLIER** épouse CARBONNIER le 3 Janvier 2020 à MASSY
 Martine **GOSSART** le 6 Janvier 2020 à EPERNAY
 Yvette **GILSON** veuve THIEBERT le 7 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Madeleine **LÉTÉ** le 8 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean-Marie **LAFROGNE** le 10 Janvier 2020 à EPERNAY
 Marguerite **LENTENDU** Veuve BARTHAX le 13 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Gilda **BARBERAN** le 15 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jacques **GENTILHOMME** le 15 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Renée **URBÈS** veuve MANGIN le 19 Janvier 2020 à EPERNAY
 Claire **DEPLAINE** veuve BOULE le 20 Janvier 2020 à EPERNAY
 Gabrielle **LEFEVRE** le 22 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Danislawa **BRIDA** veuve SZEFEROWICZ le 24 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Maurice **CAUTEL** le 29 Janvier 2020 à REIMS
 Pierre **KIEFFER** le 29 Janvier 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Renée **CHARBONNIER** épouse LEJOP le 31 Janvier 2020 à EPERNAY
 Louis **VAUTRAIN** le 2 Février 2020 à EPERNAY
 Colette **GERG** veuve CHAYOUX le 3 Février 2020 à EPERNAY
 Nelly **MOREAU** épouse AVART le 3 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Josette **HULIN** épouse CARDON le 4 Février 2020 à EPERNAY
 Simonne **LEBLANC** veuve LEURET le 5 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean **COLLET** le 11 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean-Claude **JOLY** le 11 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean-Claude **PRUD'HOMME** le 12 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Guy **DAUBY** le 13 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Catherine **LEMONON** le 15 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michel **CARON** le 16 Février 2020 à EPERNAY
 Jacqueline **PARIS** veuve LIANCE le 22 Février 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Gisèle **DAMEROLD** le 27 Février 2020 à EPERNAY
 Roberte **HERBILLON** veuve GRUSON le 8 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean-Paul **KOCH** le 9 Mars 2020 à EPERNAY
 Jacqueline **CATTANI** épouse LEROY le 10 Mars 2020 à EPERNAY
 Patrice **ROSET** le 15 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Roger **ANDRÉ** le 18 Mars 2020 à EPERNAY
 Emile **LEFEVRE** le 22 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Edith **COUSINAT** veuve FléVET le 23 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Colette **FOISSY** le 23 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Philippe **MONGEOIS** le 24 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Roger **VIARD** le 24 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Christian **JOBART** le 25 Mars 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Yvonne **PIERRE** le 5 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Nicole **OZERT** veuve MOLAND le 6 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Pierre **CHRÉTIEN** le 8 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michèle **LEJEUNE** veuve HUBERT le 9 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE

Jeannette **DANIEL** veuve KIRCH le 10 Avril 2020 à REIMS
 André **DUTERLAY** le 12 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean **MULLER** le 12 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Daniel **GAUDRÉ** le 17 Avril 2020 à REIMS
 Jeanine **GIBOUT** veuve MAGRIT le 20 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Daniel **HENRY** le 20 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Robert **COSTA** le 25 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Fassirim **DEMBÉLÉ** le 28 Avril 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Dolly **COPPIN** veuve PETIT le 6 Mai 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Christine **GRANDJEAN** épouse FAURE le 6 Mai 2020 à REIMS
 Marcel **BRODIER** le 8 Mai 2020 à EPERNAY
 Patrick **LAGOUGE** le 10 Mai 2020 à EPERNAY
 Marie-José **DUPONT** épouse BOUTILLIER le 10 Mai 2020 à LILLE
 Claudie **BRUN** veuve HARDY le 14 Mai 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jeanine **HéBRART** veuve CARTE le 14 Mai 2020 à EPERNAY
 Claudine **BRUNEAU** veuve POMMIER le 16 Mai 2020 à EPERNAY
 Germaine **ROULOT** veuve ROYER le 16 Mai 2020 à EPERNAY
 Manuel **DA COSTA** le 20 Mai 2020 à EPERNAY
 Georgette **RONDEAU** veuve GROSJEAN le 22 Mai 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Sylviane **KERNER** veuve RIEDINGER le 26 Mai 2020 à A EPERNAY
 Catherine **GOFFART** le 26 Mai 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jean **CHILAIN** le 12 Juin 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Françoise **LEROY** le 17 Juin 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Jackie **PRÉVOST** le 18 Juin 2020 à EPERNAY
 Mauricette **LESURQUES** veuve LAVAL le 19 Juin 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michel **VANLOMMEL** le 21 Juin 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Pierre **CHARBAUT** le 24 Juin à AY-CHAMPAGNE
 Vincent **HARO** le 27 Juin 2020 à EPERNAY
 Robert **TACHON** le 30 Juin 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Alain **WALLE** le 30 Juin 2020 à EPERNAY
 Odile **CAM** le 9 Juillet 2020 à EPERNAY
 Daniel **DAUNOIS** le 12 Juillet 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Mauricette **CARRÉ** veuve BONIN le 15 Juillet 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Françoise **MOTHÉ** épouse DERVIN le 15 Juillet 2020 à EPERNAY
 Guilène **PAYMAL** veuve GOUTORBE le 17 Juillet 2020 à EPERNAY
 Fernando **DA COSTA SARAIVA** le 31 Juillet 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Elisabeth **DARRAS** épouse MORLÈS le 9 Août 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Marie **DABLAINVILLE** veuve ROGER le 10 Août 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Marie **GAUDFRAIN** veuve DEVREESE le 12 Août 2020 à EPERNAY
 Paul **RONDEAU** le 14 Août 2020 à EPERNAY
 Brigitte **WALLE** le 20 Août 2020 à REIMS
 Yolande **FERREIRA** épouse DURAND le 4 Septembre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michel **COLLIN** le 22 Septembre 2020 à EPERNAY
 Ernö **BANDA** le 1^{er} Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michel **DOQUET** le 2 Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Michel **HÉBERT** le 7 Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Valentina **FADEJWA** veuve COLLIN le 11 Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Serge **LAFROGNE** le 12 Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Delphine **GUEDRAT** le 19 Octobre 2020 à REIMS
 Michel **AUGUSTIN** le 3 Novembre 2020 à EPERNAY
 Danièle **GENTIL** veuve BANNIERE le 4 Novembre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Joël **LAGOUGE** le 6 Novembre 2020 à AY-CHAMPAGNE
 Daniel **HUCBOURG** le 6 Novembre 2020 à EPERNAY
 Jean-Pierre **MALAQUIN** le 8 Novembre 2020 à AY-CHAMPAGNE



INFOS PRATIQUES

**Mairie Aÿ-CHAMPAGNE et ses services**

Place Henri Martin-51160 AY CHAMPAGNE

Téléphone : 03.26.56.92.10.

Télécopie : 03.26.54.84.76.

e-mail : administration@ay-champagne.fr

Horaires : (jusqu'au 12 Avril 2021) :

• du lundi au vendredi 9h00 – 12h00 et 14h00-18h00

• Le samedi matin de 9h30 à 12h00

Horaires : (à partir du 12 Avril 2021) :

• du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-18h00

• le samedi matin de 9h30 à 12h00

Permanences du Maire

(suspendues pendant période crise sanitaire), sans rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mairie BISSEUIL

25 quai sud du canal - Téléphone : 03.26.58.90.67.

Horaires :

• Lundi et Jeudi, 14h00-18h00

• Mercredi, 9h00-12h00 et 14h00-18h00

mairie-bisseuil@ay-champagne.fr**Mairie MAREUIL-SUR-Aÿ**

62 rue Carnot Téléphone : 03.26.52.60.50

Horaires :

• Lundi et Jeudi, 9h00-12h00

• Mardi et Vendredi, 9h00-12h00 et 14h00 -18h00

mairie-mareuil@ay-champagne.fr**Services Techniques Municipaux**

29, avenue Victor Hugo, Aÿ-CHAMPAGNE

Téléphone : 03.26.55.16.50.

secretariatst@ay-champagne.fr**Police Municipale**

Place Henri Martin, 51160 Aÿ-CHAMPAGNE

Téléphone : 03.26.55.93.20

Permanences : de 11 h à 12h

e-mail : police.municipale@ay-champagne.fr**CCGVM****(Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne)**

Place Henri Martin, 51160 Aÿ-Champagne

Téléphone : 03 26 56 95 20

Horaires :

Lundi au Vendredi : 09h00-18h00

info@c.gvm.com**Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Place Salvadore Allende - Téléphone : 03.26.56.92.51

Horaires :

du lundi au vendredi 8h30-12h00 et de 13h30 à 17h00

e-mail : secretariat@cias-gvm.fr**Bibliothèque Aÿ**

1 rue Pierlot - Téléphone : 03.26.55.41.25

Horaires : lundi 13h30 - 18h30, mercredi 9h00 - 12h00 et 14h00 -

18h00, vendredi 9h00 - 12h00

Samedis 10h00 – 12h00 et 14h00-17h00 (Ouverture lundi et

samedi les semaines impaires)

e-mail : bibliotheque.ay@ay-champagne.fr<http://bibliotheque-ay.skyrock.com/>**Bibliothèque MAREUIL-SUR-Aÿ**

Téléphone : 03.26.52.64.15.

Horaires : mercredi de 14h-17h et samedi 14h-16h

bibliotheque.mareuil.sur.ay@orange.fr**Bibliothèque BISSEUIL**

Horaires : tous les mercredis de 14h à 18h

biblio.bisseuil@wanadoo.fr**MJC Intercommunale - Salle Sabine Sabi**

5 Rue de la liberté - Téléphone : 03.26.55.18.44

Horaires : du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h30-20h sauf le mardi matin.

www.mjc-ay.com ; contact@mjc-ay.com

Josette HOURLIER veuve VETTORI le 24 Novembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Max MÉNARD le 29 Novembre 2020 à EPERNAY

Mireille THOMAS veuve Mégé le 2 Décembre 2020 à BEZANNES

René HELLIOT le 5 Décembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Cécile SOREL veuve STENNIER le 5 Décembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Amilcar DE JESUS SANTOS le 6 Décembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Jean LASNIER le 15 Décembre 2020 à AVENAY VAL D'OR

René NOËL le 16 Décembre 2020 à EPERNAY

Denise MARLÉ veuve LANDRAGIN le 17 Décembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Pierrette VEILLARD veuve CHEVOBBE le 18 Décembre 2020 à EPERNAY

Mauricette DENAIVES veuve HAUTCOEUR le 23 Décembre 2020 à EPERNAY

Maurice ROUSSEL le 24 Décembre 2020 à AY-CHAMPAGNE

Jean-Claude LAMY le 29 Décembre 2020 à EPERNAY

Eliette FAUQUET veuve GUICHARD le 31 Décembre 2020 à EPERNAY

Michel DAVID le 3 Janvier 2021 à REIMS

Gérard AVEZON le 13 Janvier 2021 à AY-CHAMPAGNE

Jean BIRON le 20 Janvier 2021 à AY-CHAMPAGNE

Claude LAVAL le 23 Janvier 2021 à AY-CHAMPAGNE

Emile SIMON le 24 Janvier 2021 à AY-CHAMPAGNE

Denis STEVENARD le 26 Janvier 2021 à EPERNAY

Lucien EDOUARD le 28 Janvier 2021 à AY-CHAMPAGNE

Bernadette DéROUILLAT veuve VAZART le 30 Janvier 2021 à EPERNAY

Annie JOBIN le 5 Février 2021 à AY-CHAMPAGNE

MARIAGES

Antoine QUAIX et Soline MICHEL le 29 Février 2020

Guillaume RONCORONI et Mélanie LiéBART le 11 Juillet 2020

Peter LAMBERT et Lolita GUÉRIN le 1^{er} Août 2020

Thibaud MONGIN et Madeleine PARÉ le 19 Septembre 2020

Nicolas HENQUEL et Lucie ETIENNE le 2 Octobre 2020

Adrien QUATRESOLS et Mallauray PAUELLE le 3 Octobre 2020

Nouveaux
arrivantsAÿC
AY CHAMPAGNEVous venez d'arriver
dans notre commune ?Venez vous présenter
en Mairie**Si les conditions sanitaires le permettent,
nous aimerions vous réserver
un accueil en fin d'année !****Déchetterie**

Aÿ - Avenue de la Marne

Mardi, mercredi et vendredi 8h00-12h00 et 14h00-17h00,
samedi 14h00-17h00**MAREUIL-SUR-Aÿ**

Lundi : 8h00-12h00 et 15h00-18h00

Mercredi : 15h00-18h00

Jeudi : 8h00-12h00 et 15h00-18h00

Samedi : 8h00-12h00